

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2010 – 19 heures

Présents : Jean Arrufat, Jacques Bernard, Alain Blanquer, Jean-Philippe Cazabat ,Christiane D'Halluin, Laurent Gautreau, Hélène Marchal, Chantal Monnier, Marie-Claude de Murcia, Christian Ollier.

Excusés : Pierre Usselmann : procuration donnée à M. le Maire.

Secrétaire de séance : Hélène Marchal

Approbation du Compte-rendu du conseil du 12 février 2010 : Vote Pour à l'**unanimité** des présents.

1. Comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement

M. le Maire donne lecture du détail des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement (fonctionnement et investissement).

Budget de la commune :

* Section fonctionnement réalisé en 2009
Dépenses : 112 083.62 €
Recettes : 72 915.65 €
Solde Excédentaire : 60 832.03 €

* Section investissement réalisé en 2009
Dépenses : 141 683.04 €
Recettes : 48 495.47 €
Solde Déficitaire : 93 187.57 €

Résultat cumulé (fonctionnement + investissement) de l'exercice :
Excédent fonctionnement : 60 832.03 €
Déficit investissement : 93 187.57 €
Solde net : -32 355.54 €

Situation à la clôture de l'exercice :
Résultat antérieur : 222 591.98€
Résultat de l'exercice : -32 355.54 €
Réserves disponibles : 190 236.44 €

Budget Eau et assainissement :

* Section fonctionnement réalisé en 2009
Dépenses : 34 830.39 €
Recettes : 44 467.39 €
Solde Excédentaire : 9 637.00 €

* Section investissement réalisé en 2009 :

Dépenses :	218 954.18 €
Recettes :	108 848.58 €
Solde Déficitaire :	110 105.60 €

Résultat cumulé (fonctionnement + investissement) de l'exercice :

Excédent fonctionnement :	9 637.00 €
Déficit investissement :	110 105.60 €
Solde net :	- 100 468.60 €

Situation à la clôture de l'exercice :

Résultat antérieur :	126 695.95 €
Résultat de l'exercice :	-100 468.60 €
Réserves disponibles :	26 227.35 €

Le Maire n'ayant pas le droit de prendre part au vote, le conseil municipal délibère à l'**unanimité**
Pour ces comptes administratifs.

2. Affectation du résultat de fonctionnement (budget principal et budget annexe)

L'excédent du budget de la commune : 190 236.44 €
et l'excédent du budget de l'eau et l'assainissement : 26 227.35 €
doivent être soumis au vote pour que M. le Maire puisse les affecter au budget 2010.
Vote Pour à l'**unanimité**.

3. Comptes de gestion (budget principal et budget annexe)

Avec observation du trésorier car une différence de 400 euros (je n'ai pas noté le libelle exact....)

Vote : Pour à l'**unanimité**.

4. Aménagements sécuritaires : avenant

L'avenant concerne la réfection de la chaussée de :
la cour de la salle Pierre Ollier avec rampe d'accès handicapé, remplacements des bancs.
la Rue de l'Ecole Publique.

Le montant de ces travaux étant de 9 786.40 €, M le Maire a besoin d'une délibération du conseil municipal pour engager ces travaux.

Vote : Pour à l'**unanimité**.

5. Convention avec Hérault Energies pour le « renforcement poste Lieuran-Cabrières » et demande de subvention complémentaire

Hérault Energie a en charge les travaux de renforcement de réseau et d'éclairage public, ces travaux avancent très doucement, le transformateur a été déplacé, une coupure du réseau a été initialement prévue le mercredi 17 mars mais n'étant pas confirmée à ce jour, devrait être reprogrammée **au mardi 30 mars 2010**. (Alain, merci de le confirmer, car j'ai reçu un doc edf)

Ce chantier nécessite un surcoût de 6 000.00 € (chiffre à confirmer) ainsi qu'un surcoût en éclairage public, car 2 lampadaires doivent être changés entre le barrié et le haut des platanes. Une subvention complémentaire doit être demandée.

Vote pour autoriser M. Le Maire à signer cette nouvelle convention avec Hérault Energie :
Pour : 11.

Vote pour autoriser M Le Maire à demander une subvention complémentaire : **Pour : 11.**

6. Demande de subvention auprès du Conseil Général pour un nouvel abri bus

L'ancien abri-bus a été démonté pour les travaux d'aménagement sécuritaire de l'entrée du village, il ne peut être remonté car il contient de l'amiante et est abîmé. Pour ces raisons un nouvel abri bus sera installé.

Vote pour autoriser M Le Maire à demander cette subvention : **Pour : 11.**

7. Demande de subvention auprès de la DDAF et du Conseil Général pour les travaux en forêt communale

Pour lutter contre l'incendie dans le bois de Peïrigous, l'O.N.F. a chiffré un déboisement d'une zone en contre bas (prés des habitations et en dessus des 50 Mètres) ainsi qu'une délimitation entre terrain privé et public, pour un montant de : 5 724.00 € H.T.

Le Centre de Formation Professionnel Agricole, basé à Pézenas, est intéressé par venir sur plusieurs années, pour effectuer : débroussaillage, élagage et travail de bûcheron dans le bois de Peïrigous. C'est un centre qui interviendrait bénévolement mais il y aurait, de la part de la commune, une prise en charge des repas de midi, ainsi que des carburants et consommables.

Vote pour autoriser M Le Maire à demander cette subvention auprès de la DDAF et du Conseil Général : **Pour : 11.**

8. Questions diverses

- M. Le Maire a demandé le classement des communes de calamités agricoles, pour faire suite aux gros dommages qu'a subi L'Elevage des Violettes après l'épisode neigeux de la semaine dernière.
- Transport scolaire : Pour faire suite à la décision de la préfecture qui a suspendu le ramassage scolaire lundi 8 mars et pour que tous les parents soient informés, Marie-claude de Murcia va établir une liste de numéro de téléphones afin de pouvoir contacter tout le monde.
- Christiane D'halluin aimerait que le stationnement ne soit pas interdit dans la cour de la salle Pierre Ollier après réfection de la chaussée.
M. Le Maire précise que pour le moment, seule une réflexion est en cours, car au bas de la rampe d'accès pour les personnes handicapées, une place de stationnement serait réservée pour eux. Donc à voir si oui ou non, il faut prendre cet arrêté municipal.

- Hélène Marchal demande si la Mairie peut apporter une aide aux sinistrés tempête Xynthia ?
M. Le Maire pense que cette catastrophe n'étant pas de la même ampleur qu'à Haïti, la Mairie ne doit pas apporter cette aide.
Vote : Pour l'aide : 1 – Abstention : 1 – Contre : 9.
- Point sur les travaux :
Château d'eau : démarrage des travaux mercredi 10 mars 2010.
Aménagement sécuritaire de l'entrée du village : Livraison prévue le 9 avril 2010.
- Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 2 avril 2010 à 18 heures pour voter le budget.

La séance est levée à 21 heures.